

**ASSEMBLÉE NATIONALE**4 mai 2006

---

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 166

présenté par  
M. Flajolet, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques

-----  
**ARTICLE 6**

Dans la dernière phrase de l'alinéa 11 de cet article, substituer aux mots :

« 1° et 2° du II »,

les mots :

« troisième, quatrième et cinquième alinéas ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.